

Droit public

# L'État de droit : réflexion sur les limites du juridisme

André  
Barilari

34  
05  
41

L.G.D.J

Directeurs de la collection :

Michel BOUVIER, Professeur de droit public

Georges DUPUIS †, Professeur de droit public

L'État de droit est devenu la finalité des sociétés modernes. Que l'État se soumette au droit et n'en soit qu'un instrument est un élément indispensable à la liberté. Encore faut-il que le droit reste l'expression de la volonté des citoyens et que le juridisme exacerbé ne fasse pas perdre de vue la justice qui est sa finalité et sa justification. S'il n'est pas contrebalancé par les valeurs républicaines, le concept d'État de droit, entièrement centré sur la méfiance et le cantonnement de l'État, peut aboutir au déni de justice, au dessaisissement du citoyen et à la paralysie des organes de régulation sociale.

Quelles sont les manifestations perceptibles de ces dérives ? Peut-on en discerner les causes ? Existe-t-il des remèdes qui élimineraient les effets pervers du concept sans le remettre en cause ? Telles sont les questions auxquelles cet ouvrage tente d'apporter des réponses.

André BARILARI, ancien élève de l'ENA, a exercé des fonctions variées. De 1995 à 1997 il a été Directeur général des impôts. A son expérience de praticien il allie celle d'enseignant et d'écrivain. Auteur notamment d'un ouvrage sur la modernisation, il signe ici un essai qui est l'expression d'une réflexion sur un véritable enjeu de civilisation.



ISBN : 2.275.01774.7

100 F  
15,24 €

Didier Thimonier